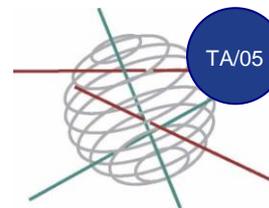


DRUPSSUC - Résultats



Conception et rénovation des espaces publics urbains pour des villes durables

DUREE DU PROJET
01/01/2007 - 31/01/2011

BUDGET
795.169 €

MOTS-CLES

Transversalité, ville durable, espace public, urbanisme, outils d'aide multicritère, méthodologie, lignes directrices de conception, vie urbaine, microclimat urbain, acoustique urbaine, biodiversité urbaine, cycle de l'eau, densité bâtie, sociologie, participation, mobilité, éclairage public.

CONTEXTE

Malgré son rôle crucial dans la mise en place et le fonctionnement des structures sociétales de la ville, l'espace public, de plus en plus privatisé et envahi par l'automobile, devient davantage synonyme de nuisances que de bien-être. Cet état de fait contribue au départ d'une partie importante des populations urbaines qui en ont les moyens, vers un environnement résidentiel extra-urbain offrant à leurs yeux plus d'avantages.

Outre la perte d'habitants parmi les couches les plus aisées de la population, préjudiciable à la ville en termes financiers et d'image, le processus d'étalement urbain qui résulte de leur installation périurbaine implique des consommations d'espace et d'énergie considérables, une perte des valeurs paysagères et un affaiblissement des tissus sociaux.

Ces tendances vont à l'encontre des nécessités de passer à un modèle de développement plus durable qui, pour rappel, répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

OBJECTIFS

Malgré son rôle crucial dans la mise en place et le fonctionnement des structures sociétales de la ville, l'espace public, de plus en plus privatisé et envahi par l'automobile, devient davantage synonyme de nuisances que de bien-être. Cet état de fait contribue au départ d'une partie importante des populations urbaines qui en ont les moyens, vers un environnement résidentiel extra-urbain offrant à leurs yeux plus d'avantages.

Outre la perte d'habitants parmi les couches les plus aisées de la population, préjudiciable à la ville en termes financiers et d'image, le processus d'étalement urbain qui résulte de leur installation périurbaine implique des consommations d'espace et d'énergie considérables, une perte des valeurs paysagères et un affaiblissement des tissus sociaux.

Ces tendances vont à l'encontre des nécessités de passer à un modèle de développement plus durable qui, pour rappel, répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Cette approche multidisciplinaire et transversale est réalisée dans la présente étude au travers de huit thématiques de recherche non-exhaustives et non-exclusives, à savoir : les usagers (perception, utilisation, appropriation, participation), la mobilité, la densité urbaine, le microclimat et la pollution, l'acoustique, la végétation et la biodiversité, l'eau, l'éclairage artificiel.

Approche scientifique

Au départ de la finalité scientifique visée par l'étude DRUPSSuC, une grille d'objectifs communs aux divers thèmes de recherche traités est proposée. L'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain constitue l'objectif fondamental. Répondant à la finalité de la qualité de vie en ville, il implique des interventions qui combinent les huit champs d'action traités dans le cadre de cette recherche. Cet objectif fondamental est ensuite décomposé en quatre objectifs stratégiques pour la conception et la rénovation des espaces publics urbains dans une optique de développement durable des zones urbaines. Ces quatre objectifs stratégiques sont :

- Développer des espaces publics urbains comme lieux de sociabilité
- Développer et encourager des utilisations de l'espace public qui limitent les nuisances et favorisent les bienfaits environnementaux
- Développer des espaces publics urbains comme éléments structurant de nos urbanisations
- Développer des espaces naturels et préserver les cycles naturels dans les espaces publics urbains

Finalité pratique

La finalité pratique de DRUPSSuC est l'élaboration d'outils méthodologiques et techniques d'aide à la décision dans les processus de conception ou de rénovation d'espaces publics urbains. Ces livrables sont orientés diffusion vers un public large.

CONCLUSIONS

L'étude DRUPSSuC a été réalisée en deux phases : une première phase consacrée à l'approche théorique du sujet, une seconde phase à sa validation par une confrontation aux réalités du terrain.

Un travail de recherche bibliographique, nourri d'échanges de connaissances entre chercheurs d'horizons disciplinaires variés, a débouché au terme de la première phase de l'étude sur la production d'un corpus théorique. Celui-ci, établi sur base d'une typologie commune des espaces publics et des objectifs communs, énonce de manière voulue transversale aux différentes thématiques des enjeux et recommandations théoriques globales en termes d'aménagement de ces espaces.



DRUPSSUC - Résultats

Conception et rénovation des espaces publics urbains pour des villes durables

La seconde phase a été consacrée à la validation de l'approche théorique par des études de cas. Cette mise à l'épreuve des critères et recommandations d'aménagement de l'espace public issus du corpus théorique a permis de les valider et de s'assurer de leur facilité d'utilisation dans les outils d'aide à la décision et à la conception, également développés durant cette seconde phase de l'étude.

Structure transversale

Les champs d'actions respectifs des huit thématiques initialement envisagées se chevauchent. En effet, les disciplines et paramètres impliqués dans les projets d'aménagements urbains se renforcent ou se déforcent les uns les autres. Les besoins et enjeux urbains tant physiques, physiologiques ou psychologiques que sociaux, culturels, politiques, économiques ou environnementaux se rencontrent, s'entrechoquent et s'imbriquent selon la nature et le contenu des espaces publics. Ajoutant à cela le fait que les huit thématiques initiales ne sont ni exhaustives ni exclusives, il est apparu nécessaire de mettre au point une structure pour l'approche transversale des espaces publics.

La structure retenue demeurera toujours imparfaite au regard de la complexité de la question de l'espace public et de l'impossibilité d'y répondre d'une façon exhaustive et absolue. Passant outre ce constat, la structure proposée sous forme d'arborescence se veut tout à la fois appropriable et réappropriable. En effets ses objectifs principaux sont sa lisibilité et son évolutivité.

Le premier niveau de l'arborescence met en évidence trois échelles d'analyse et d'action : le contexte, la morphologie et l'usage. Le contexte représente le cadre dans lequel l'espace s'inscrit, du bâti le jouxtant aux réseaux et trames urbaines. La morphologie correspond aux caractéristiques et composantes physiques de l'espace. L'usage traite de tout ce qui est immatériel mais crée néanmoins l'espace et son occupation. La réunion de ces trois échelles est l'espace public envisagé transversalement. Le principe est présenté à la figure ci-dessous.

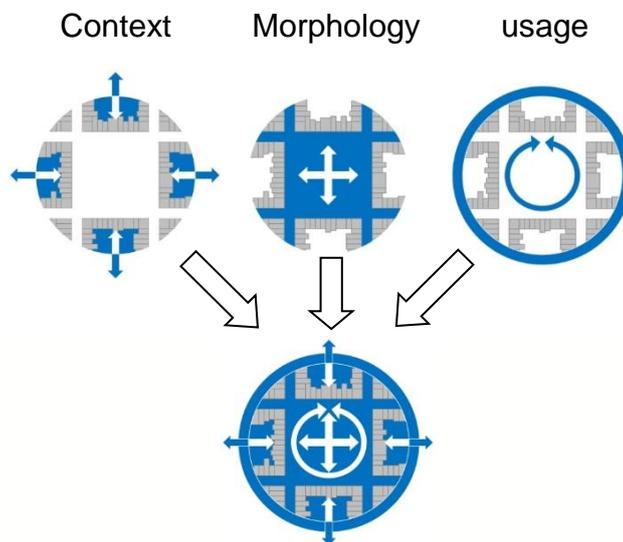


Figure 0: Arborescence first level

Les outils

Les outils issus de la recherche DRUPSSuC se présentent comme un ensemble de fiches tant théoriques que pratiques disponibles. Ces différentes fiches implémentent une arborescence transversale basée sur les trois échelles : contexte, morphologie et usages.

CONTRIBUTION DU PROJET A UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

En complément des outils disponibles sur internet (www.drupssuc.be), certaines recommandations relèvent plus spécifiquement d'une contribution du projet comme support scientifique à une politique de développement durable :

Définir une vision globale des rôles de la ville et des espaces publics : La conception et la rénovation des espaces publics urbains nécessitent de définir une vision globale des rôles que la ville et ses espaces publics ont appelés à remplir. Parmi ces rôles, la ville comme lieu de vie et l'espace public comme lieu de sociabilité et de socialisation pour ses habitants apparaissent comme deux rôles essentiels et indissociables. A l'échelle des espaces publics, ces rôles fondamentaux s'accompagnent d'un renversement des priorités en matière de mobilité, en privilégiant les déplacements, l'arrêt et le séjour, des piétons, des enfants, des personnes à mobilité réduite, des cyclistes et des usagers des transports en commun. En complémentarité avec ces priorités, des politiques volontaristes visant une réduction quantitative et qualitative des véhicules motorisés en circulation et en stationnement dans la ville doivent également être développées, tant pour les déplacements des personnes que ceux des biens.



DRUPSSUC - Résultats

Conception et rénovation des espaces publics urbains pour des villes durables

Définir les maillages : Selon leur localisation, les espaces publics peuvent contribuer aux maillages d'espaces extérieurs de détente (parc et autres espaces verdurisés), d'itinéraires cyclables et de transports en commun de surface, aisément accessibles. L'aménagement d'un espace public contribue également aux maillages écologiques, verts et bleus. Ces différents maillages sont à définir préalablement, aux échelles du quartier et de la ville.

Appréhender l'organisation et les dimensionnements à partir des priorités de base : La priorité fondamentale à accorder aux piétons, enfants et personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux cyclistes et aux transports en commun, devra se traduire par des dimensionnements appropriés, le solde pouvant être alloué aux autres usagers et usages. Dans beaucoup d'espaces publics, l'emprise disponible est limitée, argument supplémentaire en faveur du développement d'aménagements partagés que ce soit en rues résidentielles, en squares, en places polyfonctionnelles...

Appréhender le choix des composantes pour un bilan durable : Qu'il s'agisse d'éléments de plantations, de revêtements de sol, de mobilier urbain ou d'éclairage, chaque composante joue un rôle dans le bilan économique mais aussi environnemental de l'aménagement. Dans ce cadre, chaque élément doit être traité en l'envisageant sur son cycle de vie complet. Outre leurs dimensionnements de mise en œuvre, le choix des essences végétales doit être défini en adéquation avec l'environnement urbain dans lequel les plantations devront survivre. La gestion de l'eau dans l'espace public mérite une attention particulière afin de respecter au mieux son cycle naturel. Les revêtements de sol perméables étant rarement appropriés au regard des activités à accueillir dans l'espace public, ce cycle doit être rencontré au mieux par des mesures diverses favorables à sa rétention, son infiltration et son évaporation, en plus des dispositifs d'égouttage.

Prendre connaissance des besoins des habitants et des usagers : Les habitants sont reconnus comme étant les acteurs essentiels de la ville durable... Leurs besoins sont multiples : en matière de sécurité, mobilité, détente, de nature, d'échange social, de stimulation, d'appartenance, ... Pour que les habitants puissent jouer pleinement leur rôle d'acteurs essentiels de la ville, il est important qu'ils développent un sentiment d'appartenance à la ville, au quartier, aux espaces publics et à la collectivité. Ce sentiment trouve son fondement dans des dimensions symboliques, d'usages et d'appropriations. Aussi, l'aménagement de la ville et de ses espaces publics doit stimuler l'identité urbaine.

Interagir avec les habitants et les usagers : Dans le cadre d'une étude d'aménagement d'un espace public, la prise de connaissance des besoins des habitants et, plus largement, ceux des usagers peut revêtir des formes particulières. Parmi celles-ci, les enquêtes de satisfaction et les processus participatifs constituent deux approches intéressantes dont la pratique est à encourager, en articulation avec le travail de l'auteur de projet.

Actions convergentes : Bien que non exhaustives, les recommandations qui précèdent devraient permettre le développement d'actions complémentaires et convergentes dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture, de la mobilité, de l'environnement, ... pour construire des villes et des espaces publics dans lesquels les habitants auront du plaisir à vivre, à séjourner, à s'arrêter et à se rencontrer. La mise en œuvre de ces actions implique un accompagnement social tout au long de la démarche, afin que la rénovation des espaces publics, dans les quartiers habités par des résidents en situation précaire plus particulièrement, évite de marginaliser ces populations et de les amener à quitter ces lieux pour d'autres tout aussi délicats.

CONTACT INFORMATION

Coordinateur

André De Herde

Université catholique de Louvain (UCL)
Architecture et Climat
Place du levant, 1
B-1348 Louvain-la-neuve
Tel: +32 (0)10 47 21 42
Fax: +32 (0)10 47 21 50
deherde@arch.ucl.ac.be
www-climat.arch.ucl.ac.be

Partners

Gerrit Vermeir

Katholieke Universiteit Leuven
(K.U.Leuven)
Afdeling Bouwfysica en Laboratorium
Akoestiek en Thermische Fysica
Celestijnenlaan, 200 D
B-3001 Leuven
Tel: +32 (0) 16 32 71 28
Fax: +32 (0) 16 32 79 84
Gerrit.Vermeir@bwk.kuleuven.be
www.kuleuven.be/bwf en
http://fys.kuleuven.be/atf/

Marie-Françoise Godart

Université Libre de Bruxelles (ULB)
Institut de Gestion de l'Environnement
et d'Aménagement du Territoire – IGEAT
Avenue F.D. Roosevelt, 50
B-1050 Bruxelles
Tel: +32 (0)2 650 43 28
Fax: +32 (0)2 650 43 24
mfgodart@ulb.ac.be
www.ulb.ac.be/igeat

Yves Hanin

Université catholique de Louvain (UCL)
Centre d'études en Aménagement du
territoire – CREAT
Place du Levant, 1
B-1348 Louvain-la-Neuve
Tel: +32 (0)10 47 21 27
Fax: +32 (0)10 47 87 13
hanin@urba.ucl.ac.be
www.urba.ucl.ac.be/creat

